

**ARRÊTÉ DEP-2024-041 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION CONNECTÉS**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2020 portant création du baccalauréat professionnel Maintenance des systèmes de production connectés;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Maintenance des systèmes de production connectés pour les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Sébastien DELLA-CHIESA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Yassine BOUAZIZI

Monsieur Nour-Eddine CHAYEB

Monsieur Laurent GRIEU

Monsieur Aimeric LIGOT

Professionnels :

Madame Zina BRADAA

Monsieur Julien REY

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER